

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2015

Publication : 19/02/2015

Pour l'autorité Compétente par délégation



**ETB PUBLIC DE GESTION ET D'AMENAGT DE LA BAIE DE DOUARNENEZ**

Numéro SIRET : **20003086400025**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE DOUARNENEZ**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL**

**ANNEE 2014**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
p. 16	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p. 17	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p. 18	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 29090	'B PUBLIC DE GESTION ET D'AMENAGT DE LA BAIE DE DOUARNENI BUDGET PRINCIPAL	CA 2014
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,61%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,14%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,43%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 620 065,06	G 552 743,92
	Section d'investissement	B 11 159,89	H 21 257,05
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C 16 986,81 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 2 651,75 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		648 211,76 = A+B+C+D	576 652,72 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	637 051,87 = A+C+E	552 743,92 = G+I+K
	Section d'investissement	11 159,89 = B+D+F	23 908,80 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	648 211,76 = A+B+C+D+E+F	576 652,72 = G+H+I+J+K+L

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 064 994,75	336 137,74	0,00	0,00	728 857,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	287 059,00	250 063,84	0,00	0,00	36 995,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 171,00	13 594,46	0,00	0,00	3 576,54
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 369 224,75</b>	<b>599 796,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>769 428,71</b>
66	Charges financières	2 400,00	1 147,46	0,00	0,00	1 252,54
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 372 124,75</b>	<b>600 943,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>771 181,25</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	4 036,60	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	19 121,56	19 121,56	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>23 158,16</b>	<b>19 121,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 036,60</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 395 282,91</b>	<b>620 065,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>775 217,85</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013</b>		16 986,81				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19 900,00	20 645,37	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 376 549,62	529 963,06	0,00	0,00	846 586,56
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 396 449,62</b>	<b>550 608,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 841,19</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 684,10	0,00	0,00	0,00	13 684,10
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 410 133,72</b>	<b>550 608,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>859 525,29</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	2 136,00	2 135,49	0,00	0,00	0,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 136,00</b>	<b>2 135,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,51</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 412 269,72</b>	<b>552 743,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>859 525,80</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013</b>		0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 774,31	2 988,80	0,00	16 785,51
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 868,60	4 868,60	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>24 642,91</b>	<b>7 857,40</b>	<b>0,00</b>	<b>16 785,51</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 167,00	1 167,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 167,00</b>	<b>1 167,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>25 809,91</b>	<b>9 024,40</b>	<b>0,00</b>	<b>16 785,51</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	2 136,00	2 135,49	0,00	0,51
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 136,00</b>	<b>2 135,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,51</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 945,91</b>	<b>11 159,89</b>	<b>0,00</b>	<b>16 786,02</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013</b>		0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 136,00	2 135,49	0,00	0,51
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 136,00</b>	<b>2 135,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,51</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 136,00</b>	<b>2 135,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,51</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	4 036,60	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	19 121,56	19 121,56	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>23 158,16</b>	<b>19 121,56</b>	<b>0,00</b>	<b>4 036,60</b>
<b>TOTAL</b>		<b>25 294,16</b>	<b>21 257,05</b>	<b>0,00</b>	<b>4 037,11</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013</b>		2 651,75			

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	336 137,74	0,00	336 137,74
012	Charges de personnel et frais assimilés	250 063,84	0,00	250 063,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 594,46	0,00	13 594,46
66	Charges financières	1 147,46	0,00	1 147,46
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	19 121,56	19 121,56
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>600 943,50</b>	<b>19 121,56</b>	<b>620 065,06</b>
	<b>Pour information</b>			
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013</b>			<b>16 986,81</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 135,49	2 135,49
13	Subventions d'investissement	1 167,00	0,00	1 167,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 988,80	0,00	2 988,80
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 868,60	0,00	4 868,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>9 024,40</b>	<b>2 135,49</b>	<b>11 159,89</b>
	<b>Pour information</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 645,37	0,00	20 645,37
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	529 963,06	0,00	529 963,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	2 135,49	2 135,49
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>550 608,43</b>	<b>2 135,49</b>	<b>552 743,92</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 135,49	0,00	2 135,49
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	19 121,56	19 121,56
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>2 135,49</b>	<b>19 121,56</b>	<b>21 257,05</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013</b>				<b>2 651,75</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 064 994,75</b>	<b>336 137,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>728 857,01</b>
60622	Carburants	6 850,00	1 929,23	0,00	0,00	4 920,77
60631	Fournitures d'entretien	400,00	33,39	0,00	0,00	366,61
60632	Fournitures de petit équipement	13 900,00	2 711,57	0,00	0,00	11 188,43
60636	Vêtements de travail	1 800,00	128,80	0,00	0,00	1 671,20
6064	Fournitures administratives	4 800,00	1 956,89	0,00	0,00	2 843,11
6068	Autres matières et fournitures	400,00	1 547,84	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	698 976,91	202 834,40	0,00	0,00	496 142,51
6132	Locations immobilières	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	234,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 820,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	4 194,00	1 064,81	0,00	0,00	3 129,19
6156	Maintenance	3 280,00	3 312,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	4 869,00	3 915,55	0,00	0,00	953,45
617	Etudes et recherches	285 184,84	90 185,42	0,00	0,00	194 999,42
6182	Documentation générale et technique	950,00	468,44	0,00	0,00	481,56
6184	Versements à des organismes de formation	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 100,00	24,50	0,00	0,00	1 075,50
6188	Autres frais divers	600,00	2 784,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	300,00	261,64	0,00	0,00	38,36
6228	Divers	3 000,00	180,00	0,00	0,00	2 820,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	373,27	0,00	0,00	626,73
6232	Fêtes et cérémonies	1 400,00	1 298,01	0,00	0,00	101,99
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	205,32	0,00	0,00	594,68
6257	Réceptions	0,00	13,13	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 150,00	5 476,93	0,00	0,00	4 673,07
6262	Frais de télécommunications	4 200,00	2 914,60	0,00	0,00	1 285,40
6281	Concours divers (cotisations...)	120,00	120,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	164,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>287 059,00</b>	<b>250 063,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 995,16</b>
6218	Autre personnel extérieur	2 620,00	0,00	0,00	0,00	2 620,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	197,00	160,00	0,00	0,00	37,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 843,00	3 353,70	0,00	0,00	489,30
64111	Rémunération principale	46 070,00	38 473,31	0,00	0,00	7 596,69
64112	NBI, supplément familial de traitement et indei	1 416,00	1 012,23	0,00	0,00	403,77
64118	autres indemnités	13 925,00	11 078,76	0,00	0,00	2 846,24
64131	Rémunérations	107 860,00	95 317,86	0,00	0,00	12 542,14
64138	Autres indemnités	25 810,00	23 485,56	0,00	0,00	2 324,44
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	48 636,00	42 619,00	0,00	0,00	6 017,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	20 075,00	17 016,99	0,00	0,00	3 058,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 974,00	7 048,00	0,00	0,00	926,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 249,00	8 076,97	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	278,00	262,00	0,00	0,00	16,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 239,00	1 537,80	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	667,00	621,66	0,00	0,00	45,34
6488	Autres charges	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>17 171,00</b>	<b>13 594,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 576,54</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	610,00	322,31	0,00	0,00	287,69
6531	Indemnités	10 511,00	9 455,82	0,00	0,00	1 055,18
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	450,00	375,33	0,00	0,00	74,67
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	3 200,00	2 041,00	0,00	0,00	1 159,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	1 400,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 369 224,75</b>	<b>599 796,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>769 428,71</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>2 400,00</b>	<b>1 147,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 252,54</b>
6616	Intérêts bancaires et sur opérat° de financeme	1 500,00	697,46	0,00	0,00	802,54
668	Autres charges financières	900,00	450,00	0,00	0,00	450,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 372 124,75</b>	<b>600 943,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>771 181,25</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>4 036,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sectio</b>	<b>19 121,56</b>	<b>19 121,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	19 121,56	19 121,56	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>23 158,16</b>	<b>19 121,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 036,60</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>23 158,16</b>	<b>19 121,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 036,60</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 395 282,91</b>	<b>620 065,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>775 217,85</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013</b>		<b>16 986,81</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19 900,00	20 645,37	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personr	19 900,00	20 645,37	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 376 549,62	529 963,06	0,00	0,00	846 586,56
74718	Etat	29 662,00	19 335,16	0,00	0,00	10 326,84
7472	Régions	198 783,00	60 371,28	0,00	0,00	138 411,72
7473	Départements	219 742,90	78 032,93	0,00	0,00	141 709,97
74748	Autres communes	10 194,12	10 193,00	0,00	0,00	1,12
74758	Autres groupements	296 849,43	193 518,00	0,00	0,00	103 331,43
7477	FEADER	95 072,00	52 308,25	0,00	0,00	42 763,75
7478	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	526 246,17	116 204,44	0,00	0,00	410 041,73
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>1 396 449,62</b>	<b>550 608,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 841,19</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 684,10	0,00	0,00	0,00	13 684,10
7788	Produits exceptionnels divers	13 684,10	0,00	0,00	0,00	13 684,10
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 410 133,72</b>	<b>550 608,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>859 525,29</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	2 136,00	2 135,49	0,00	0,00	0,51
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	2 136,00	2 135,49	0,00	0,00	0,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 136,00</b>	<b>2 135,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,51</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 412 269,72</b>	<b>552 743,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>859 525,80</b>
<b>Pour information</b>						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(4) Dont 776.  
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	19 774,31	2 988,80	0,00	16 785,51
2051	Concessions et droits similaires	2 989,00	2 988,80	0,00	0,20
2088	Autres immobilisations incorporelles	16 785,31	0,00	0,00	16 785,31
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	4 868,60	4 868,60	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 980,09	2 980,09	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 888,51	1 888,51	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>24 642,91</b>	<b>7 857,40</b>	<b>0,00</b>	<b>16 785,51</b>
13	Subventions d'investissement	1 167,00	1 167,00	0,00	0,00
1313	Départements	292,00	292,00	0,00	0,00
13148	Autres communes	169,00	169,00	0,00	0,00
13158	Autres groupements	706,00	706,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 167,00</b>	<b>1 167,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>25 809,91</b>	<b>9 024,40</b>	<b>0,00</b>	<b>16 785,51</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	0,00	2 135,49	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>2 135,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>25 809,91</b>	<b>11 159,89</b>	<b>0,00</b>	<b>14 650,02</b>
<b>Pour information</b> D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 136,00	2 135,49	0,00	0,51
10222	F.C.T.V.A.	2 136,00	2 135,49	0,00	0,51
Total des recettes financières		2 136,00	2 135,49	0,00	0,51
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 136,00</b>	<b>2 135,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,51</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	4 036,60	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	19 121,56	19 121,56	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	184,77	184,77	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	4 191,72	4 191,72	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 370,66	8 370,66	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 776,61	5 776,61	0,00	0,00
28184	Mobilier	597,80	597,80	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 158,16</b>	<b>19 121,56</b>	<b>0,00</b>	<b>4 036,60</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>23 158,16</b>	<b>19 121,56</b>	<b>0,00</b>	<b>4 036,60</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>25 294,16</b>	<b>21 257,05</b>	<b>0,00</b>	<b>4 037,11</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		2 651,75			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			27/06/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2051	2	27/06/2012
Linéaire	213	10	27/06/2012
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	5	27/06/2012
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	27/06/2012
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	27/06/2012
Linéaire	2184 Mobilier	10	27/06/2012

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	
<b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>				
06/01/2014	licence ARCGIS version 10.2	2 988,80	0,00	2
03/02/2014	ARMOIRE RDX ANTHRACITE AC	416,25	0,00	10
03/02/2014	ARMOIRE RDX ANTHRACITE AB	416,26	0,00	10
03/11/2014	TABLE DE REUNION	146,11	0,00	10
03/11/2014	BUREAU BESTLINE TECHNICIEN ZH/CE 3090050001	364,46	0,00	10
03/11/2014	ARMOIRE NOIRE TECHNICIEN ZH/CE SBX4425002SGSG	399,31	0,00	10
03/11/2014	TABLE DE REUNION	146,12	0,00	10
15/11/2014	DISQUE DUR 3.5 SATA WCC4EJXKYCER+WCC4ERRR5L67	558,00	0,00	3
15/11/2014	SERVEUR NAS SYNOLOGIE E8LPN00582	699,00	0,00	3
15/11/2014	DISQUE DUR 2.5 SATA HP THJ4222585	509,00	0,00	3
15/11/2014	MEMOIRE DDR3 KR744212CE+KR44212CF	316,08	0,00	3
15/11/2014	PC LENOVO ThinkCentre E73 Core I5 4460S	898,01	0,00	3
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 857,40</b>	<b>0,00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

C1.1

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
adjoint administratif 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 0,8 ETPT) ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014**

	<b>IV</b>
	<b>C1.1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Euros	Indice	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)			0,00			
coordonateur pôle milieux naturels	A	TECH	0,00		3-3-2	CDD
coordonateur pôle prévention	A	TECH	0,00		3-3-2	CDD
technicien bocage	B	TECH	0,00		3-3-1	CDD
technicien cours d'eau/ zones humides	B	TECH	0,00		3-3-1	CDD
technicien qualité de l'eau	B	TECH	0,00		3-3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoire proposée à un agent contractuel.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

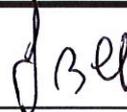
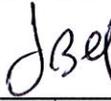
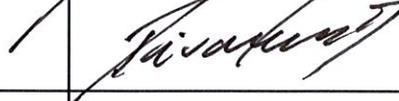
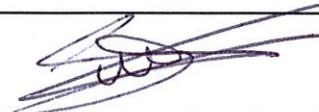
Présenté par le Par délégation, M. Joël BLAIZE, *1<sup>er</sup> Vice-Président de l'EPAS*  
 A Kerlaz, le 16/02/2015  
 Le Par délégation, M. Joël BLAIZE,

Nombre de membres en exercice : 18  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 14  
 VOTES : Pour : 14  
           Contre : 0  
           Abstention : 0

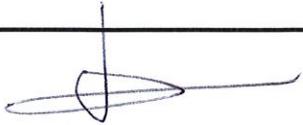
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.  
 A Kerlaz, le 16/02/2015

Date de convocation : 05/02/2015

Les membres du Comité syndical,

M. Michel BALANNEC	
M. Thierry BETRANCOURT	
M. Joël BLAIZE	
M. Henri CARADEC	
M. Paul DIVANAC'H	
Mme Marie-Thérèse HERNANDEZ	
Mme Armelle HURUGUEN	
M. Jacques GOUEROU	
M. Bernard IDOT	
M. Jean KERIVEL	
M. Jean-Pierre LE BRAS	
Mme Christine LELIEVRE	
M. Dominique LE PENNEC	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

M. Alain LE QUELLEC	
M. Henri LE PAPE	
M. Didier PLANTE	
M. Jean-Yves STANQUIC	
Mme Nicole ZIEGLER	

*1<sup>er</sup> Vice-Président, M. Joël BLAIZE*

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le *15/02/2015*, et de la publication le *15/02/2015*

A Kerlaz, le 16/02/2015

*Par déléation, M. Joël BLAIZE  
1<sup>er</sup> Vice-Président de l'EPAB*

